



## Procès-verbal du Conseil Municipal du 28 septembre 2023 à 18 h 30

**L'An DEUX MILLE VINGT TROIS**  
**Le 28 septembre à 18 h 30**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire**.

Étaient présents :

**Mesdames** Carole DERUY, Sylvie MAUTAENT,  
**Messieurs** Jean-Luc LEDUC et Lahcen MIRI Adjoints

**Mesdames** : Martine BRÉSON, Marie-Pierre DUVAL, Madeleine GABRIEL, Sandrine GAUDEFROY, Corinne HERBLOT, Rosalie LAFONT, Anita NIVAL, Katia REYES,

**Messieurs** : François AUBAS, Gilles BAUDOIN, Frédéric CARRÉ, Franck LEMAIRE,

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents** : Safia ALLAL, Marc BRODIN, Valentin GUILLEUX, Jean-Charles LEFEVRE, Gilbert LEGRAND, Martine OLIVIER.

**Pouvoirs** : Martine OLIVIER donne pouvoir à Rosalie LAFONT,  
Marc BRODIN donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX,  
Valentin GUILLEUX donne pouvoir à Sylvie MAUTAENT.

**Anita NIVAL et Corinne HERBLOT sont désignés assesseurs,**  
**Jean-Luc LEDUC est élu secrétaire de séance.**

**Ordre du jour de la séance :**

1. Décision budgétaire modificative n°1
2. Adoption de la nomenclature M 57
3. Prise en charge de la création de bateaux
4. Réparation d'éclairage public, Parc aux Bœufs
5. Subvention exceptionnelle ACCT
6. Modification du règlement du cimetière communal
7. Approbation de l'aménagement forestier
8. Autorisation d'ouvertures dominicales des commerces 2024
9. Approbation du compte-rendu annuel, concession d'aménagement pour la création d'un nouveau quartier
10. Modification de composition de la commission révision des listes électorales

En début de séance, monsieur le maire a invité l'assemblée à observer une minute de silence en hommage à M. Gérard HEMMER, récemment décédé, rappelant que M. HEMMER fut conseiller municipal, président du syndicat scolaire et du Conseil Technique de l'Orgue.

Puis, monsieur le maire a donné les informations suivantes :

- Une étude de circulation a été réalisée place Aristide Briand dans le cadre de Petites Villes de Demain. Une délibération sera prise lors du prochain conseil pour engager les travaux d'éclairage public pour cette grand place auprès de l'USEDA.
- La collecte de fonds pour la statue La Valse de Camille Claudel s'élève à ce jour à près de 70 000€, 674,34€ sont à régler à l'organisme qui a porté la campagne de financement participatif. Les dons peuvent être effectués jusqu'à fin 2024.
- Les travaux de l'église se termineront en fin d'année. Avec le soutien des financeurs, DRAC, Région et Département, le subventionnement représente 93,81%. Monsieur le préfet et madame la sous-préfète viendront prochainement visiter le chantier.
- Félicitations et remerciements à l'UAF Judo qui a assuré pendant de nombreuses années des cours de judo pour les Féroises et les Férois, en particulier les plus jeunes. Il est dommage que le club ait dû cesser son activité sur la commune.
- Un courrier va de nouveau être adressé aux habitants dont les pieds de murs ne sont pas entretenus.
- Félicitations aux organisateurs de manifestations cet été
- Prochaines manifestations :
  - o Matinée Octobre rose, samedi 7 octobre devant la halle
  - o Marché d'automne, dimanche 15 octobre
  - o Conférence sur les églises du Tardenois par Xavier de Massary, dimanche 15 octobre, à 17H30, en mairie

Puis, sous la présidence de Jean-Paul ROSELEUX, maire, le conseil municipal, à l'unanimité, a :

- adopté la décision budgétaire modificative n°1
- adopté la nomenclature comptable M57
- décidé de la prise en charge financière par les propriétaires demandeurs
- alloué la somme nécessaire à la réparation d'un candélabre par l'USEDA
- accordé une subvention exceptionnelle à l'ACCT
- modifié le règlement du cimetière communal (**UNE ABSTENTION**)
- approuvé le programme d'aménagement proposé par l'ONF
- autorisé 12 ouvertures dominicales pour les commerces en 2024
- approuvé le compte-rendu annuel de la SEDA pour la création d'un nouveau quartier
- modifié la composition de la commission de révision des listes électorales.

La séance est levée à 18 h 45.

Jean-Luc LEDUC  
Secrétaire de séance



Jean-Paul ROSELEUX  
Maire

